



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## apprentissage

Question écrite n° 70609

### Texte de la question

Mme Nadine Morano attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le financement du Centre national de formation par apprentissage (CNFA) des arts du verre de Vannes-le-Châtel en Meurthe-et-Moselle. La direction de l'établissement s'inquiète des conséquences d'une réduction de la subvention pour l'année 2005 sur son bon fonctionnement et redoute un manque à gagner de 30 000 euros sur un budget prévisionnel de 200 000 euros. Cette diminution porte notamment sur le taux de fonctionnement des heures de cours mais également et surtout sur le taux de remboursement des indemnités de logement et de repas des apprentis. Cette situation serait d'autant plus préjudiciable qu'elle compromettrait la politique de relance de l'apprentissage par le biais du plan de cohésion sociale et menacerait les métiers du verre, domaine dans lequel Vannes-le-Châtel excelle par son savoir-faire. Elle souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement entend engager pour éviter de telles conséquences.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Nadine Morano](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 70609

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juillet 2005, page 7273